



Destinataire : À tous les parents des élèves de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Expéditeur : Comité de conformité
Date : 28 mai 2020
Objet : Rappel des mesures sanitaires à respecter

Nous désirons vous informer qu'il est nécessaire et obligatoire, à ce jour, dans tous les établissements de la commission scolaire, de poursuivre dans la bonne gestion des mesures sanitaires exigées par notre gouvernement pour éviter une éclosion de cas dans nos écoles.

Malgré les assouplissements annoncés dans les derniers jours lors des points de presse, les mesures sanitaires de distanciation physique, d'étiquette respiratoire et de désinfection sont toujours de mises et se doivent d'être respectées dans tous nos établissements.

Nous comptons donc sur votre collaboration afin d'expliquer à vos enfants que ces nouvelles mesures mises en place dans leur école doivent continuer d'être respectées. Soyez assurés que nous faisons notre possible pour que vos enfants soient dans un milieu sain et sécuritaire.